



CH. BUTTIN

★ RUMILLY (H^o Savoie)

Rumilly 6 g br 1904

Monsieur

Je commence à me reconnaître un peu dans le retard trouvé à mon retour de Coulouse pour mon étude et ma correspondance, et je ne veux pas remettre à plus tard l'agréable devoir de vous remercier de votre aimable accueil. Grâce à vous j'ai pu visiter en détail le Musée de Coulouse, qui fermé au public le jour de la Toussaint se voit ouvert pour moi sur votre intervention, et grâce à vous encore j'ai pu le visiter de la façon la plus fructueuse et la plus intéressante, grâce à vos savantes explications. Je vous en remercie, Monsieur, la plus vive reconnaissance.

Vous avez bien voulu me remettre de la part de la Société archéologique le fascicule contenant l'étude et la photographie des pierres tombales qui m'intéressaient si fort. Je vous prie de mettre le comble à votre complaisance en acceptant d'être, auprès de la Société archéologique l'interprète de mes

M. Cartailhac - Coulouse

2
remerciements, et de lui remettre trois
brochures que je vous adresse aujourd'hui
par la poste dans cette intention.

J'ai lu avec le plus grand intérêt l'étude
de M. le Baron de Rivière sur les pierres
tombeales dont nous avons parlé ensemble.
Elle dénote chez son auteur une connaissance
approfondie de l'archéologie du moyen âge et
de la Renaissance. Vous m'avez demandé une
observation sur le armure de ces tombes
et sur leur étude dans le fascicule que vous
m'avez remis; j'en ai eu dire quelques
mots. Si par hasard j'ai l'air de critiquer
quelques expressions, je n'oublie pas la
maxime de Destouches "la Critique est aisée
et l'art est difficile."

1^o Roger de Larrive (p. 97 et 98). Rien
à dire, sinon que le terme de tonnelet dont s'est
servi M. le Baron de Rivière devrait, semble-t-il,
être remplacé par celui de braconnière ~~ou~~
simplement par "les tassettes". Le tonnelet
s'appliquait à la braconnière fermée devant
pour combattre à pied, comme dans l'armure
ci après.

2^o Denys de Selbize (p. 101). Malheureusement
la photo ne reproduit que de profil ce tombeau

3
Beaucoup plus intéressant que le précédent
parce qu'il est plus ancien. Je suis donc
forcé pour la me de face de faire appel
à mes souvenirs qui peuvent me tromper —
Je n'ai pas pu de noter, et vous m'avez
montré tant de belles choses ce jour là —
Mais, si mes souvenirs sont exacts, cette
armure serait des premières années du X^{VI}^e.
et même de préférence de la fin du X^V^e.
Il me semble que le bout des Solerets est encore
pointu.



L'étude de M. le Baron de Rivière dit X^{VI}^e
siècle sans préciser. Je ne sais malheureusement
rien de l'histoire locale de Bouloubert et je ne
puis rien vérifier. Le sculpteur aurait-il cru
devoir mettre une robe archaïque dans cette
statue? Je me demande pourquoi?

3^e Bernard de Comminges (p. 99). Voici
de beaucoup, la plus intéressante des trois
pierres tombales reproduisant des armures.
M. le Baron de Rivière, tout en mettant
après le nom du chevalier + 1312, s'est
des douter sur la supposition de M. Roschach
et, se fondant sur la figure plutôt jeune
du chevalier, il pense qu'il s'agirait plutôt
de Bernard VI décédé en 1241. M. de Rivière

4
a parfaitement raison, et, me fondant
seulement sur des motifs purement archéologiques
j'arrivai à la même conclusion. L'armure
portée par le chevalier est plutôt de 1241 que
de 1312.

Cette armure représente le grand haubert
arrivé à son plus haut point de perfection.
La maille habille tous les membres; elle
fournit les greives et les solerets; elle fournit
même les mitons, car l'extrémité des manches
que M^r de Rivière prend pour des manches
ouvertes n'est pas autre que des mitons de
mailles faisant corps avec le brassard, et
desquels le chevalier a sorti momentanément
ses mains pour être plus à l'aise.

Mais si ce haubert indique par sa
perfection le plus beau moment de cette défense,
le milieu ou la fin du XIII^e siècle, il ne
présente aucune des pièces de plates
qui sont venues renforcer l'armure au
commencement du XIV^e. On remarque
ni les ailettes qui apparaissent dès 1294
ni les genouillères et les greives ^(de plates) qui se
rencontrent à partir de 1301 (V. Demay, le
Costume d'après les sceaux), ni la plaque
de plastron qui comme les ailettes se rencontre

(suite)



pour la première fois vers 1294. Vous me diriez que cette plaque serait cachée par la cotte d'armes; c'est vrai; mais elle nous serait sûrement révélée par une chaîne partant de la mannière gauche, et sortant à travers une ouverture pratiquée dans la cotte pour aller aboutir au pommeau de l'épée, cette mode curieuse des chaînes d'armes ayant pris naissance dès l'apparition de la plaque de plastron qui leur fournissait un point d'appui rigide. Tout semble donc indiquer plutôt le XIII^e siècle que la 1^{re} moitié du XIV^e; la cotte d'armes elle-même, serrée à la ceinture suivant la mode du XIII^e au lieu d'être flottante comme elle l'était le plus souvent au XIV^e vient confirmer cette supposition, et l'extrémité abaissée des quillons de l'épée lui donne encore plus de force. Si l'on considère qu'une pierre tombale s'achève généralement plusieurs années après la mort du défunt qu'elle recouvre, et que le sculpteur du XIII^e et du XIV^e copient plus volontiers l'actualité immédiate que le passé, on arrive à cette conclusion que la

6
probabilité est bien plus grande pour Bernard
VII que pour Bernard VIII.

Voilà bien des pages noircies pour
peu de chose, n'est-ce pas; lorsque je cause
armes anciennes, je ne sais plus m'arrêter.
Veuillez m'excuser de vous retenir si longtemps,
En terminant cette causerie sur les
armes anciennes, permettez moi, Monsieur,
d'exprimer à nouveau un regret déjà
formulé lorsque j'ai eu le plaisir de
vous voir à Toulouse. Je vous ai dit combien
j'avais été émerveillé des remparts de
la Cité de Carcassonne. Il est extrêmement
regrettable que la Commission des Monuments
historiques qui y consacre sûrement des
sommes importantes n'ait pas affecté
une partie de ces sommes à la réfection
d'une herse. Le public qui visite en
foule ces remparts si curieux verrait
avec grand intérêt le mandeur de
cette pièce dont beaucoup de gens parlent
et que fort peu connaissent. La dépense
ne serait pas exorbitante, et nulle part
ailleurs elle ne serait mieux justifiée.
Il n'y aurait que l'embaras du choix parmi
les emplacements tous prêts et aux quels

Je me recommande encore à votre obligeance pour m'en faire envoyer par mailon le fascicule de votre compte rendu, avec promesse que je le combrai de sa facture par retour de courrier.

La herse elle-même maceque seche. La manoeuvre pourrait s'en faire moyennant l'acquit d'une petite somme qui couvrirait la réparation, peut-être même la construction étant donné le nombre de visiteurs; ce serait une curiosité de plus, et une excellente leçon de chasse.



Laissez-moi espérer, Monsieur, qu'un jour vous viendrez en Savoie et que j'aurai l'occasion de vous rendre une partie de votre amabilité et de vous adresser l'hommage respectueux de mes considérations la plus distinguées.

Paulin

J'ai un peu aimé votre visite à M^r Pailhac. Il sera enchanté de vous faire les honneurs de son Armurerie, et je ne doute pas qu'un jour il ne prenne place dans votre Société Savante où la science de l'archéologie des armes qu'il possède à un point extraordinaire pour son âge lui assurera un rang honorable.